

Droit de garde de ma fille

Par georgette_old

j élève ma fille de 4 ans depuis sa naissance, elle porte le nom de son père. il a décidé de récupérer la garde de sa fille, quels sont mes droits, sachant qu'aucune décision de justice n'a été prise au moment de la séparation?

Le père est un individus instable, sans travail et sans domicile pour l'instant, il veut jouer sur le fait que je vis avec une femme. Que dois je faire?